



# L'IMPÉRATRICE SHÔKEN DU JAPON

—Fondatrice du Fonds Impératrice Shôken—

## Carrière de l'Impératrice Shôken

Il y a un fonds à Genève appelé "Fonds Impératrice Shôken" qui est géré par une commission composée conjointement par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. La Commission répartit chaque année le 11 avril, date anniversaire du décès de l'Impératrice Shôken du Japon, les revenus de ce Fonds aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Croissant-Rouge et Lion et Soleil Rouges pour porter aide financière à leur oeuvre en temps de paix. Ainsi le Fonds contribue au développement des oeuvres de la Croix-Rouge dans le monde.

L'Impératrice Shôken du Japon qui souhaitait d'encourager les activités en temps de paix de la Croix-Rouge dans le monde a fait un don à la Croix-Rouge internationale en 1912 et c'est pourquoi son nom reste à la tête du Fonds. L'Impératrice Shôken était l'épouse de l'Empereur Meiji, grand-père du souverain actuel. L'Impératrice est née à Kyoto le 28 mai 1850, comme la troisième fille de Tadaka Ichijo, gentilhomme à la Cour Impériale et plus tard le Prince. Elle s'appelait d'abord Princesse Fuki et puis Princesse Sué ou Masako depuis dix ans.

En 1869, quand elle avait dix-neuf ans, elle s'est mariée à l'Empereur Meiji et depuis lors elle s'appelait Haruko. "Shôken" est le nom qui lui a été décerné au titre posthume.

## Le Japon d'Alors

A cette époque, le Japon était à la fin du Shogounat qui a duré trois cent ans. L'influence des pays européens se faisait sentir de plus en plus au Japon dans la sphère non seulement politique mais aussi économique, idéologique et culturelle. Le gouvernement avait beaucoup à faire et d'ailleurs à la Maison Impériale, l'empereur précédent décédant en 1868 et ses funérailles ayant lieu, elle a été aussi très occupée. Ceci lui a causé les dépenses considérables et la cérémonie du mariage de l'empereur a du être simple et modeste.

L'Empereur Meiji qui a reçu le pouvoir gouvernemental des main du Shogounat de Tokugawa en mars 1869, a transféré la capitale de Kyoto à Tokio et le gouvernement nouveau a commencé à cette nouvelle capitale. L'époque de Meiji qui s'étendait de 1869 à 1912 a vu tout régime se modifier. L'introduction de la civilisation de l'Occident, réforme de l'ancien régime, arrangement des relations



L'Impératrice Shôken

extérieures et le développement d'industrie et d'économie, tout devait être l'objet des efforts du gouvernement. A l'intérieur, le conflit dans le Sudouest du Japon en 1877 et à l'extérieur, la Guerre sino-japonaise de 1894-1895 et la Guerre russo-japonaise de 1904-1905 ont eut lieu. L'Époque de Meiji était en effet une époque de vagues furibondes et l'Empereur Meiji devait faire face aux difficultés successives. On peut s'imaginer combien grande était l'assistance généreuse que l'Impératrice lui a prêtée pendant ce temps, comme une femme.

## Charité de l'Impératrice

L'Impératrice Shôken était une femme de mérite, de résolution et d'action. Sa qualité s'est révélée déjà au temps de son mariage avec l'empereur. La réforme de tout le régime signifiait celle de la Cour impériale et l'Impératrice a mené aussidûment et sans faute les affaires

de la Cour à la tête des fonctionnaires de la Cour dont le nombre des femmes a été beaucoup diminué.

On peut dire que l'Impératrice était philanthropique et charitable de nature, compréhensive et enthousiaste à l'éducation des femmes et d'ailleurs elle avait un génie poétique. Elle avait une valeur féminine immortelle.

Dans l'histoire de l'ancien Japon, l'Impératrice Komyo (701-760) est surtout renommée pour la charité et la bienfaisance. Elle a bâti un dispensaire à Nara, capitale d'alors pour distribuer gratuitement les médicaments aux habitants sans distinction de classes sociales ni entre le riche et le pauvre. Mais la générosité et la philanthropie de l'Impératrice Shôken étaient aussi un des rares exemples.

“Pour stabiliser l'esprit du peuple si nombreux,  
La charité devrait être à la base de tout.”

(traduction)

C'est une des poésies japonaises (Waka) qu'elle a composées. Elle était une excellente écrivain. Elle a composé un grand nombre de “Waka”. On dit qu'il en existe environ quarante mille. Elle a pensé que la prospérité de l'Etat nouveau dépendrait de la prospérité et du bonheur de la nation. Mais, c'est plutôt de sa nature charitable qu'elle a tendu sa main de charité à travers tout le pays.

A l'Epoque de Meiji qui était la réforme complète du Japon, le Gouvernement de l'empereur a aboli le système de Daimyo (seigneurs féodaux) qui ont possédé vaste territoire, propriété gigantesque et un grand nombre de sujets ainsi que les privilèges de chevalerie (Bushi) et a visé d'établir une société démocratique.

Pour le peuple ordinaire qui avait été regardé comme inférieur, c'était d'une façon générale une politique de charité. Mais celle-ci a été établie pour atteindre le but politique de consolider la base de l'Etat. En conséquence, les pauvres ont été enfin omis. L'oeuvre de secours du gouvernement a été limitée au minimum. En fin de compte il n'y avait pas d'oeuvres charitables du gouvernement dignes de remarque.

Pendant cette époque, la Maison Impériale tenait ferme l'intention de prendre elle-même tous les mesures possibles de secours si le gouvernement ne le dirigerait pas de sa propre main. La qualité noble de l'Impératrice pleine de charité a été à la base de cette attitude de la Maison Impériale.

### Souci Impérial à la Croix-Rouge

En 1882, quand l'Hôpital Jikeikai (Société de Bénévolence) a été inauguré à Tokio comme une institution de charité, l'Impératrice Shôken est devenue la patronne de la société, lui a fait don plusieurs fois et a encouragé ses bazars de charité pour l'amélioration de son installation.

Et a commencé son patronage à la Croix-Rouge du Japon. A l'occasion du Conflit interne de Sudouest de 1877, Comte Tsunetami Sano a établi la Société Philanthropique (Hakuaisha), prédécesseur de la Société de la Croix-Rouge du Japon, à l'instar des Sociétés de la Croix-Rouge dans les pays européens qui avaient été organisées pour secourir les blessés et malades en temps de guerre.

Chaque année au mois de mars, commençant en 1883, elle faisait don annuel à cette Société, de sa cassette privée.

La Société Philanthropique a établi son hôpital à Tokio en 1886 et l'Impératrice a assisté le 17 novembre à la cérémonie de son inauguration. Elle n'a pas manqué de faire des dons à la Société qui a changé de nom en 1887 pour la Société de la Croix-Rouge du Japon quand le Japon a adhéré à la Convention de Genève. Non seulement elle a assisté aux cérémonies de la Société mais elle est allé souvent à l'Hôpital de la Croix-Rouge pour inspecter et visiter les malades hospitalisés. Elle a montré la pitié, en particulier, aux malades pauvres et leur donnait les vêtements ou l'étoffe d'hiver. Voici un Waka qu'elle a composé à ce sujet :

“Chaque fois que je visite les malades,  
Je souhaite qu'ils soient guéris au plus vite et  
Qu'ils puissent rentrer à leur foyer !”

(traduction)

Il va sans dire que l'oeuvre de la Croix-Rouge japonaise que l'Impératrice a aidée visait à secourir les blessés et malades en temps de guerre sans distinction des deux partis opposés.

Pendant la Guerre sino-japonaise et la Guerre russo-japonaise, l'Impératrice Shôken a visité en personne les hôpitaux militaires et navals au Japon où étaient soignés les blessés et malades. D'ailleurs, pendant cette dernière guerre, elle consacrait nuit et jour ses efforts à rouler les bandages en compagnie des autres princesses impériales et les dames nobles. Quelquefois elle s'occupait à ce travail depuis le bon matin jusqu'au dix heures de nuit. Il y a un record qui montre qu'elle a fait don de deux cent boîtes en fer-blanc qui contenaient chacune douze rouleaux de bandage. En outre, elle a fait don des appareils prothétiques et des yeux artificiels aux blessés militaires.

Une anecdote : c'était pendant la Guerre russo-japonaise que Madame Umeko, femme du Premier Ministre Hirobumi Ito, a visité les familles des soldats qui étaient allés au front dans le Village d'Oiso dans la Préfecture de Kanagawa et leur ont distribué les monnaies et articles pour les consoler. Une somme de 500 yen a été envoyée anonymement à Madame Ito pour être ajoutée à son fonds de consolation. Plus tard, quand Madame Ito a été reçue en audience de l'Impératrice, elle a raconté cette histoire à l'Impératrice et celle-ci a révélé, en souriant, que c'est elle-même qui avait contribué anonymement la somme.

### Aux Oeuvres de Secours de la Croix-Rouge en Temps de Paix

Semblable aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans divers pays, la Société japonaise était d'abord un organe de secours des blessés et malades en temps de guerre et elle ne menait pas d'activités en temps de paix. Mais, quand, en 1888, le Mont Bandai dans le nord-est du Japon a fait éruption causant la destruction ou l'ensevelissement de 100 maisons, 531 sinistrés, 477 morts et 50 blessés, l'Impératrice, aussitôt qu'elle ait pris connaissance de cette nouvelle, a donné les instructions offi-

cieuses à la Société de la Croix-Rouge japonaise d'organiser des équipes de secours tout de suite et les envoyer sur la place du désastre. C'est le motif pour lequel la Société a mentionné "le secours en cas de calamités naturelles" comme une des oeuvres de la Société, dans son Règlement.

On peut dire que cet événement a inauguré l'expansion de la sphère d'activité de la Société aux aides sociales—soins médicaux, prévention et extermination de la tuberculose, hygiène publique et protection de la maternité. Après l'éruption du volcan mentionnée ci-dessus, la Société de la Croix-Rouge envoyait les équipes de secours au moment des calamités: typhon, séisme, conflagration et d'autres.

### **La Charité ne connaît pas de Frontières**

Le souhait de l'Impératrice de porter secours à l'humanité et soulager sa peine a fini par s'étendre à l'étranger franchissant les frontières.

En 1919, à l'occasion de la IX<sup>ème</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge tenue à Washington, elle a fait don de cent mille yen, une somme assez considérable à cette époque-là, à la Croix-Rouge internationale dans son vœu d'encourager les oeuvres de secours en temps de paix. L'auguste intention de la donatrice a été ainsi conçue :

"Les oeuvres de la Croix-Rouge émanant de la philanthropie, propre à la nature humanine, ne se borneront pas aux militaires blessés et malades en temps de guerre mais encore aux malheureux sinistrés en temps de paix. D'autre part, les oeuvres de charité ne doivent pas connaître les frontières. Si les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de tous les pays s'appuient et s'entraident dans leurs oeuvres communes de secours, le sentiment de fraternité sera produit dans les nations du monde. N'est-ce pas que cela est une contribution indirecte à l'accomplissement des véritables buts de la Croix-Rouge?"

La Conférence internationale a adopté à l'unanimité une résolution de reconnaissance à l'Impératrice Shôken. Le Président Taft des Etats-Unis aussi lui a envoyé un télégramme de remerciement.

Ce don a été placé sous le contrôle du Comité international de la Croix-Rouge à Genève. La Première Guerre Mondiale a empêché pendant quelque temps de fixer le moyen d'utiliser ce Fonds et en 1921 le Règlement a été établi qui, entre autres, disait que (1) Le capital constitutif de ce Fonds demeure intangible; (2) Ses revenus seront distribués chaque année pour subvenir aux dépenses des oeuvres en temps de paix des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

### **La Situation actuelle du Fonds**

L'Impératrice Shôken est décédée le 11 avril 1914 à l'âge du soixante-cinq. Mais le Fonds portant son nom, et rempli de son amour pour l'humanité existe encore aujourd'hui à Genève après plus de cinquante ans et apporte aide aux oeuvres de secours des Sociétés nationales de divers pays du monde.

Le Fonds est augmenté pendant ce temps. En 1934 quand la XV<sup>ème</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge a été tenue à Tokio, l'Impératrice Teimei, successeur de l'Impératrice Shôken, et la Princesse héritière impériale (Sa Majesté l'Impératrice d'aujourd'hui) ont ajouté une somme de cent mille yen au Fonds, puis en 1963 quand le Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale est allée se tenir à Genève, cette année-là se trouvant aussi être l'année précédente du cinquantenaire du décès de l'Impératrice Shôken, Sa Majesté l'Impératrice a fait don additionnel d'une somme équivalente à dix mille dollars américains (environs 3,600,000 yen).

D'ailleurs, en 1968 la Société de la Croix-Rouge du Japon a fait la quête des contributions spéciales pour augmenter le Fonds et a remis la première partie de recette, de même le Gouvernement japonais a fait dons depuis quelques années. En conséquence, la somme gardée par la Commission conjointe à Genève s'est élevée à 1,097,621 francs suisses à la fin de 1968. Après cette date, Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont fait don supplémentaire et la Croix-Rouge japonaise a envoyé la deuxième partie de contributions spéciales. Ces sommes étant ajoutées, le Fonds permettra d'augmenter graduellement les allocations aux Sociétés nationales de chaque année.

Le nombre des Sociétés nationales qui sont les bénéficiaires du Fonds depuis sa fondation jusqu'à l'occasion de la 48<sup>ème</sup> distribution de cette année-ci, s'est monté à soixante et un. Le Comité international et la Ligue eux-mêmes ont reçu quelques fois l'allocation. La somme totale de l'allocation est 835,700 francs suisses à présent.

Le but de l'allocation était borné au début aux oeuvres de l'éducation des infirmières, secours en cas de calamité, soins médicaux, et de protection sociale, mais récemment la transfusion sanguine, l'acquisition des voitures de toute sorte à l'usage des activités générales des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont aussi comptées parmi les objets de l'allocation.

LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE  
DU JAPON

Tokio, juin 1969

XXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge  
Istanbul, 6-13 septembre 1969

(Imprimé au Japon)